Les Amis d'Annai Velanganni Orphanage

A.A.V.O

Parrainages d'enfants en Inde

LETTRE D'INFORMATION N° 17 **AVRIL 2017**

ASSEMBLEE GENERALE 2016

A l'occasion de notre Assemblée Générale d'Octobre 2016, nous avons eu la joie d'accueillir Devi, directrice de l'Orphelinat : un moment riche de partage et d'échange avec les parrains et marraines.

Quelques mois plus tard, début 2017, c'est un groupe de membres du Conseil Français qui se retrouvait à Pondicherry et rencontrait le comité indien : occasion de préciser un certain nombre d'aspects du fonctionnement des parrainages.

Cette lettre d'information donne quelques échos de ces moments forts.

L'assemblée générale a adopté les comptes 2015 de l'association repris ci-dessous.

Elle a aussi étoffé et rajeuni le Conseil d'Administration dont la nouvelle composition est précisée dans ce document.

Enfin, nous avons reproduit un article intéressant qui montre concrètement combien l'Inde est un pays en forte et rapide mutation.

L'envoi de cette lettre est l'occasion de vous faire parvenir votre reçu fiscal. Merci à tous pour votre générosité et votre fidélité qui nous permet, année après année, d'assurer nos engagements vis-à-vis des enfants de Pondicherry.

Yves LOUAGE - Président

COMPTE DE RESULTAT 2015

Exercice 2015				
Recettes			**Dépenses**	
Parrainages et dons	70 888,75		Virement en Inde	67 500,00
Renonciation à remboursement	517,94		Frais bancaires	352,13
			Assurance	273,56
			Impressions et envois	573,04
			Réunions (renonciation à remboursement)	517,94
			Achat pour l'orphelinat	310,80
total	**71 406,69**		**total**	**69 527,47**
			Résultat :	1 879,22

ASSEMBLEE GENERALE (SUITE)

Présentation de la situation en Inde par Devi, directrice de l'orphelinat,

Devi débute l'assemblée générale par une courte intervention :
« Chers membres d'AAVO, parrains, marraines , donateurs, volontaires et leurs parents, scouts, déjà venus à l'orphelinat ou d'autres qui vont bientôt venir, mes amis et mes frères et sœurs.
J'ai le grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour partager et échanger des informations concernant nos petits cœurs qui sont loin de nos yeux mais toujours dans nos pensées.
Depuis 3 ou 4 ans les enfants que nous accueillons sont surtout des enfants retirés de leur famille pour maltraitance, viol, abus sexuel, mendicité, traumatisés par les violences des parents.
Depuis 2012, l'état de Pondichéry a créé un bureau de protection de l'enfance avec lequel l'orphelinat collabore pour le bien des enfants.
Admissions : Kanish 5 ans, Parkavi 7 ans dont la maman s'est suicidée, papa alcoolique et Vaishnavi 6 ans, maman 57 ans et 7 enfants, famille très pauvre, et le papa a disparu.
Départ : Deepa travaille à Chennai chez Renault en tant que Comptable, Anand, pour le moment à Bangalore part en Novembre faire une mission en Afrique.
Sumitra à la FAC d'Angers pour un Français Langue Etrangère.
Sur le plan éducatif j'ai regroupé tous les enfants dans 4 écoles anglaises pour faciliter les transports scolaires.

Grace à Mr Suresh et Mme Kalyani présents dans l'Assemblée, un projet de rénovation de salles d'études est en cours d'aménagement hors du bâtiment principal. Des intervenants sont recrutés pour l'aide aux devoirs des enfants. Par contre certains enfants ont des réels problèmes scolaires.
Kashmeena est dans un centre spécial pour passer son brevet en 2 ans ainsi que Marie Claire.
Cette année, j'ai eu de la chance de rencontrer Marie Céline Psychologue qui est intervenue auprès de certains enfants pendant 6 mois en particulier Marie Claire, Sharmila, Priya.
Dommage qu'elle soit repartie en France pour son travail.
Elle a vraiment bien accompagné les enfants dans leurs difficultés.
Tout ce travail ne serait pas possible sans votre aide parrains et marraines, aide non seulement financière mais également affective.
Grâce aux réseaux sociaux, les liens se rapprochent de plus en plus entre filleuls et leurs parrains et marraines.
Pour certains vous êtes presque leurs parents.
Ainsi nous sommes tous là, parrains, marraines, comités indiens et français, personnel de l'orphelinat, pour donner à tous ces enfants meurtris par la vie, l'amour, l'affection dont ils ont besoin tout en leur faisant comprendre que - par leurs études - ils pourront obtenir un bon travail et devenir autonomes mais aussi être de bons parents plus tard. »

Parrainages
Guide des bonnes pratiques

Pourquoi des parrainages ?
L'orphelinat Annai Velanganni ne bénéficiant pas de financement du Gouvernement indien, ce sont les dons et parrainages recueillis en France qui financent la quasi-totalité du budget. Les versements des parrainages ne sont pas distribués individuellement mais mutualisés pour un fonctionnement global qui répond à l'ensemble des besoins des enfants ;
En plus du soutien financier, il est possible de développer une relation personnelle avec un enfant. Cette démarche qui peut être agréable pour le parrain est aussi très gratifiante pour l'enfant. Il faut noter qu'un enfant peut parfois avoir plusieurs parrains. Selon la facilité de contact de l'enfant, les relations peuvent être plus ou moins faciles.

Quelques questions fréquentes à propos des parrainages.

Comment puis-je correspondre avec mon filleul ?
Nous encourageons vivement la correspondance régulière entre les filleuls et les parrains et marraines.
Cette correspondance peut se heurter à quelques difficultés :
Beaucoup d'enfants sont seulement anglophones et ne peuvent correspondre que dans cette langue.
Seuls les plus âgés sont autorisés à utiliser l'ordinateur pour correspondre via internet avec leurs parrains et marraines.
Le goût d'écrire et de communiquer est très variable selon les enfants. L'orphelinat essaye de faire écrire les enfants au moins deux fois par an : à Noël et aux vacances. Pour le reste, il faut faire preuve d'indulgence et de compréhension.
Pour une question précise, il est toujours possible aux parrains et marraines de contacter l'association française.

Puis-je envoyer un cadeau à mon filleul à l'occasion de Noël ou de son anniversaire ?
Tout d'abord nous déconseillons vivement tout envoi de colis. Les risques de pertes sont importants et les frais de port sont onéreux. On trouve tout aujourd'hui en Inde et à des prix nettement inférieurs à la France. Il est possible de faire un versement complémentaire pour ces occasions mais seulement pour des montants modestes de quelques dizaines d'euros. Le plus souvent, avec cette somme, Devi offre un petit cadeau symbolique et place le reste sur un compte ouvert pour chaque enfant. Il retrouvera cet argent à sa majorité.

A l'occasion d'un voyage en Inde, puis-je rendre visite à mon filleul ?
Devi est tout à fait heureuse d'accueillir de telles visites et ces contacts directs. Il suffit de la prévenir un peu à l'avance. En plus de la visite sur place, il est possible, en accord avec Devi d'inviter le filleul pour un déjeuner à l'extérieur, par exemple.

Est-il possible d'inviter mon filleul pour un séjour de quelques semaines en France ?
Cette question est très délicate. D'une part, avant sa majorité, il est impossible au jeune de l'orphelinat d'obtenir un passeport et donc de sortir de l'Inde. Par la suite, ce genre de projet pose des problèmes d'équité par rapport aux autres jeunes de l'orphelinat, et aussi de sens (Quel jeune indien peut se payer un séjour de vacances en France ?). Enfin l'adaptation d'un jeune à la vie en France n'est pas toujours évidente. Nous sommes donc très prudents face à ces demandes et nous nous sommes fixés deux règles : Un séjour en France ne peut pas être uniquement envisagé comme des « vacances ». Pour être justifié il faut qu'il corresponde réellement à un projet professionnel du jeune. D'autre part, avant même d'évoquer cela avec le jeune, il faut que le comité indien et l'association française examinent la demande et se prononcent.

10 choses qui ont changé en Inde en 10 ans

Tous ceux qui, comme moi, ont la chance de se rendre en inde chaque année sont frappés par l'évolution visible et rapide de la société indienne. S'il reste dans ce pays un océan de pauvreté, l'émergence d'une classe moyenne et l'amélioration du niveau de vie est tout à fait sensible et visible. Je suis tombé sur un article intéressant qui, à travers quelques indicateurs très concrets, montre que ce sentiment est le reflet d'une réalité. (Y.L.)

1. Plus de 80 % des Indiens possèdent un téléphone cellulaire

Il y a dix ans, seulement 15 % des Indiens possédaient un cellulaire. Ils sont aujourd'hui 80 %, soit presque la même proportion qu'au Canada. (Source : Banque mondiale)

2. 59 villes indiennes ont plus d'un million d'habitants

Il y a 10 ans, on recensait 37 villes de plus d'un million d'habitants. La croissance de la population est tellement rapide qu'il y en a maintenant 59. À ce rythme, dans quelques années, l'Inde dépassera la Chine et deviendra le pays le plus peuplé du monde. (Source : ONU)

3. Le trafic aérien explose

Nouvelles compagnies, nouveaux aéroports... l'expansion du trafic aérien en Inde est fulgurante. De 40 millions de passagers annuels il y a 10 ans, on dépasse maintenant les 100 millions. L'émergence d'une classe moyenne qui peut se payer des billets et prendre des vacances explique ce phénomène. (Source : Banque mondiale)

4. L'espérance de vie des Indiens s'allonge rapidement

Un Indien qui naît aujourd'hui peut espérer vivre au-delà de 69 ans. Il y a 10 ans, son espérance de vie était de 65 ans. En France elle est de 82,4 ans en moyenne. (Source : OMS)

5. La santé des enfants s'améliore

La mortalité infantile est en fort recul dans le pays. De 75 bébés pour 1000 il y a 10 ans, le taux est maintenant passé sous les 48. Le chemin à parcourir reste toutefois important. À titre de comparaison, en France, le taux de mortalité infantile est de moins de 3,7 bébés pour 1000. (Source : Banque mondiale)

6. Il y a un demi-million d'écoles de plus

La quasi-totalité des enfants indiens sont inscrits à l'école, maintenant obligatoire de 6 à 14 ans. Cependant, malgré la loi de 2010, tous les enfants ne la fréquentent pas et beaucoup doivent encore travailler dès leur jeune âge. Le taux d'alphabétisation est passé de 64 % à 74 % en 10 ans. Une autre difficulté persiste : à 65%, les femmes, dont l'éducation est culturellement moins valorisée, sont loin derrière les hommes, à 82 %. (Source : Recensement indien)

7. De moins en moins de femmes se marient avant 18 ans

Il y a 10 ans, près de 50 % des jeunes femmes étaient contraintes de se marier avant l'âge de 18 ans. Aujourd'hui, ce phénomène est en forte baisse, à 28 %, mais toujours bien présent. (Source : National Family Health Survey, India)

8. L'accès aux toilettes progresse (lentement)

Véritable enjeu de santé publique en Inde, le manque de toilettes s'améliore doucement, mais sûrement. Il y a 10 ans, seulement le tiers des foyers disposaient de toilettes à domicile. Il y en a aujourd'hui dans la moitié des maisons. La sécurité des femmes en milieu rural est intimement liée à cet enjeu des toilettes. Devant s'isoler pour faire leurs besoins, elles s'exposent à des risques d'agressions. (Source : Recensement indien).

9. La pauvreté recule

Il y a 10 ans, 38 % des Indiens vivaient sous le seuil de pauvreté fixé à 1,9 $ US par jour. Aujourd'hui, le chiffre a baissé sous les 21 %, ce qui représente tout de même près de 300 millions de pauvres. (Source : Banque mondiale)

10. Le revenu moyen est en pleine croissance

Le revenu national par habitant a plus que doublé en l'espace de 10 ans en Inde. Il se situe maintenant à environ 2000 $ par année. La croissance économique indienne a atteint 7,6 %, l'an dernier, ce qui en fait la plus forte du monde. (Source : Banque mondiale)

D'après Thomas Gerbet, *Radio-Canada* le 18/1/ 2017

LA VIE A L'ORPHELINAT

NOUVELLE COMPOSITION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUITE AUX ELECTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Président : Yves LOUAGE,
Vice-Président : Joseph DUBOEUF, chargé du volontariat
Trésorière : Micheline REZZE,
Trésorière adjointe : Marie FELTRIN,
Secrétaire : Yves BENOIT, Webmaster,
Membres :
Perine ASTICH BARRE,
Michèle DUBOEUF,
Rémi FLASSAYER ,
Adeline LYONNET,
Arlette WOJCIECHOWSKI

Achat d'un nouvel Auto-Rickshaw

L'auto-rickshaw de l'orphelinat était en bout de course...C'est un outil indispensable pour la conduite des enfants à l'école, pour les courses, pour les démarches administratives.
Grâce à une subvention de la FONDATION ADRIENNE ET PIERRE SOMMER, nous avons pu acheter un nouvel engin tout neuf. Peint en bleu (couleur obligatoire pour les auto privés) il va maintenant pouvoir rendre ses multiples services.
Grand merci à la fondation pour cette aide précieuse.

LETTRE D'INFORMATION N° 17 - AVRIL 2017

Responsable de la publication : Yves LOUAGE
Association des
Amis d'Annai Velanganni Orphanage
124 Boulevard Auguste Blanqui
75013 PARIS
Téléphone : 06 07 54 53 53
Site web : www..aavo.fr

IMPORTANT

Pensez à nous communiquer vos coordonnées Email si vous acceptez de recevoir tous nos courriers de cette façon.

Pensez à nous communiquer vos nouvelles coordonnées si vous en avez changé.